

Les clubs de natation face



BASSIN. Une trentaine de familles se sont inscrites aux séances « bébés nageurs » de Vichy Val d'Allier Natation, contre 90 l'année dernière. À Moulins et Montluçon, ces créneaux ont même été suspendus. photo victoria pulido

Olivier Rezel

Allier Si le nombre de nageurs « compétition » reste stable, les clubs de l'Allier enregistrent une baisse des licenciés « loisirs ». Un protocole contraignant et l'incertitude quant au contexte sanitaire dissuadent certains usagers de fréquenter les bassins.

La cage en tubes métalliques est remise à l'extérieur, derrière les baies vitrées. Les toboggans végètent dans un coin de la piscine. Seuls les tapis et le château ont gardé leur place dans le bassin. Mais la structure aquatique doit être désinfectée toutes les trente minutes.

Contrairement à Moulins et Montluçon, qui ont suspendu leurs séances « bébés nageurs » en raison du contexte sanitaire, Vichy Val d'Allier Natation (VVAN) continue d'accueillir les familles, le dimanche matin, dans la piscine de Cusset. Mais au prix de beaucoup de précautions.

Un protocole strict qui ne suffit pourtant pas à rassurer tous les parents. « On a enregistré une trentaine d'inscriptions. L'année dernière, on a compté jusqu'à 90 familles », compte Jean-Marc Schmitt, le président de VVAN.

Face à cette réglementation contraignante, le Nautic Club Moulinois a donc décidé de jeter l'éponge. « Avec ce protocole, on ne pourrait accueillir que sept bébés au lieu de vingt-cinq habituellement », justifie son président Michael Puyet.

Si le nombre de nageurs « compétition » reste stable, les clubs de l'Allier enregistrent une diminution notable dans leur section « loisirs ». « On s'attend à une baisse

globale de 20 % des effectifs », craint Thierry Lefaure, à la tête du comité départemental de natation.

En cause, toujours, ce maudit Covid-19. Les précautions sanitaires interdisent aux parents de rester dans les gradins des piscines pendant l'entraînement de leurs enfants. Obligation pour les nageurs de garder le masque jusqu'à la douche. Les sacs de sports, eux, doivent être posés aux abords des bassins.

Les six séances « aquaform » de VVAN qui ont lieu à la piscine de Cusset enregistrent également une chute de la fréquentation. Le cheminement mis en place, qui prévoit un vestiaire « d'entrée » commun pour les hommes et les femmes et un vestiaire « de sortie » afin d'éviter les croisements, entraîne une certaine promiscuité qui dissuaderait certains usagers.

La situation financière des clubs fragilisée

« Et puis il y a ceux qui ne veulent pas payer l'inscription, ne sachant pas si les séances vont bien être maintenues toute l'année », avance Thierry Lefaure, qui s'inquiète pour la santé financière des clubs du département.

« Moins de licences, c'est une baisse des recettes.

Comment vont-ils faire à la fin de l'année, sachant que

plusieurs d'entre eux ont des salariés à payer ? », s'interroge le président du comité de natation de l'Allier.

« Cette année, on est plutôt autour des 400 licenciés, contre près de 500 la saison dernière, note Michael Puyet, du Nautic Club Moulinois. Or, on sait que pour être à l'équilibre financièrement, on a besoin de 450 licenciés au minimum. Aujourd'hui, on n'a pas de solution et on aura besoin de davantage de soutien de la part des collectivités. »

à une baisse des effectifs

“ Aujourd'hui, on n'a pas de solution et on aura besoin de davantage de soutien de la part des collectivités”